

**Fédération DDEN réponse de Nathalie Arthaud****MARTINE ANSELME** <[martine.anselme0@gmail.com](mailto:martine.anselme0@gmail.com)>

mercredi 12 avril 2017 à 10:22

À : [federation@dden-fed.org](mailto:federation@dden-fed.org)

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous la réponse de Nathalie Arthaud à votre lettre.

Cordialement,

Martine Anselme de Lutte ouvrière

A l'attention de Catherine Le Guen et Daniel Foulon

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier daté du 28 mars, dans lequel vous me questionnez sur la place de l'école publique et la menace qui pèse sur la laïcité.

1. Vous affirmez que l'accès à la connaissance universelle est le moyen de ressouder une société qui se morcelle.

En effet, je constate aujourd'hui qu'en France près de 40% des élèves issus de milieux défavorisés sont en difficulté. Les gouvernements mis en place par Chirac, Sarkozy et Hollande se partagent la responsabilité de cet échec. Sarkozy avait supprimé 80 000 postes d'enseignants. Hollande avait promis de faire de l'école une priorité et de recréer 60 000 postes mais, le nombre d'élèves ayant augmenté du fait de la démographie, l'encadrement n'a pas pour autant été amélioré.

Dans les écoles, les collèges et les lycées, on se retrouve donc toujours dans la même situation. Toute une partie des élèves de familles populaires ne peuvent acquérir au début de l'école primaire les bases nécessaires pour poursuivre leur scolarité, et les enseignants sont bien incapables d'y remédier, faute de moyens pour travailler en petit groupe ou individuellement. Ces élèves poursuivent ensuite une scolarité chaotique émaillée de quelques redoublements, au moins jusqu'à leurs 16 ans, qui sonnent la fin de la scolarité obligatoire. Pour que cela change, il faudrait consacrer l'agent public à l'éducation au lieu de la distribuer, à perte, au grand patronat.

2. Vous exprimez aussi votre inquiétude face « aux dérives inquiétantes politiques et religieuses ».

Je tiens à vous dire que nous partageons votre préoccupation sur cette question, étant nous-mêmes athées. La laïcité de l'Etat actuel n'est qu'un vague compromis avec l'église catholique élaboré en 1905.

Cette loi, si elle rompait bien avec le concordat, ne coupait pas tous les ponts entre l'Etat et l'Eglise. En particulier, les biens ecclésiastiques restant propriétés de l'Etat, c'est à la collectivité que revenait l'entretien de ces lieux de culte. Cette loi est tellement un texte de compromis qu'il faut rappeler qu'après 1918, l'Etat n'eut jamais le courage de l'appliquer à l'Alsace Lorraine, ce qui serait quand même un minimum un siècle plus tard !

Depuis 1905, les reculs sur la question de la laïcité n'ont pas cessé, en particulier pour l'enseignement. Et aujourd'hui la politique qui vise à collaborer plus avec les représentants des religions juives et musulmanes en France peut certes paraître comme un progrès vers plus d'égalité, mais cela représente en fait un nouveau recul de la laïcité.

Une véritable laïcité imposerait d'arrêter toute forme de subvention à l'enseignement religieux. Or, aussi bien en 1982-1984 qu'en 1993 les gouvernements respectifs de Mauroy et Balladur ont plié devant l'enseignement religieux catholique.

La laïcité pour moi, c'est le rejet total de la religion dans la sphère privée et la mise en place d'un véritable principe d'égalité de traitement (de non traitement devrait-on dire) de toutes les religions, ce qui permettrait enfin de pouvoir dire qu'on vit dans une société qui ne privilégie pas une religion face aux autres.

Plus les religions reprennent du poids moral et politique et plus les divisions entre les communautés s'accroissent. Le principe de l'égalité, du respect de tous passe véritablement par le rejet des dominations religieuses et des divisions qu'elles induisent.

21/04/2017

federation@dden-fed.org - dden.fed@wanadoo.fr - messagerie pro

Veillez recevoir, monsieur, mes salutations les plus sincères

Nathalie ARTHAUD